

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 17 décembre 2020, à 18:30 heures, sans public en visioconférence, pour contrer la propagation du COVID-19.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse  
Sarah McAlden, conseillère  
Chantal St-Martin, conseillère  
Patrice Boislard, conseiller  
Chantal Nault, conseillère  
Stéphane Gauthier, conseiller  
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

Les membres du conseil forment le quorum.

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la séance à 19h00 après avoir éprouvé quelques problèmes techniques. Elle mentionne que la présente séance se déroule à distance à cause des mesures annoncées le 16 décembre 2020 par le gouvernement afin de contrer la propagation de la COVID-19.

- 1) Adoption des prévisions budgétaires 2021 ;
- 2) Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021.

**RÉSOLUTION 409.12.2020**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur proposition de Patrice Boilard,  
Appuyé de Chantal St-Martin,**

L'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 410.12.2020

---

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Sarah McAlden,

Il est résolu ce qui suit :

- d'adopter le budget présenté pour l'année 2021 tel que déposé, lequel totalise :

#### Revenus

##### Revenus

Taxes foncières	3 730 948,00 \$
Taxes de secteur	148 589,00 \$
Services municipaux	1 247 600,00 \$
Service de la dette	647 935,00 \$
Subventions et transferts	562 554,00 \$
Services rendus	282 485,00 \$
Autres revenus	268 900,00 \$
<b>Total</b>	<b>6 889 011,00 \$</b>

#### Dépenses

<b>Conseil</b>	129 895.00 \$
<b>Administration générale</b>	653 309.00 \$
<b>MRC - Quote-part</b>	267 899.00 \$
<b>Brigade scolaire</b>	34 610.00 \$
<b>SQ</b>	691 969.00 \$
<b>Service incendie</b>	430 725.00 \$
<b>SPAD / SIUCQ</b>	20 277.00 \$
<b>Voirie/Neige</b>	979 400.00 \$
<b>Éclairage</b>	39 350.00 \$
<b>Transport</b>	35 000.00 \$
<b>Aqueduc</b>	505 355.00 \$
<b>Étangs+égouts</b>	388 150.00 \$
<b>Matières résiduelles</b>	469 093.00 \$
<b>Cours d'eau</b>	6 500.00 \$
<b>Santé</b>	36 411.00 \$
<b>Urbanisme</b>	194 543.00 \$
<b>Bibliothèque</b>	68 394.00 \$
<b>Loisirs</b>	704 853.00 \$

<b>Règlements d'emprunt (int.cap.)</b>	1 320 858.00 \$
<b>Activités d'investissement</b>	141 000.00 \$
<b>Affectations</b>	<b>(228 580.00 \$)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 889 011.00 \$</b>

Adopté.

## **RÉSOLUTION 411.12.2020**

---

### **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021 À 2023**

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'adopter le plan triennal 2021 à 2023, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de véto.

---

Nathacha Tessier, mairesse

Adopté.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

**Sur proposition de Sarah McAlden,  
Appuyé de Chantal St-Martin,**

L'assemblée est levée à 19 :15 heures.

---

Nathacha Tessier  
Mairesse

---

Nathalie Lemoine  
Directrice générale

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 17 décembre 2020, à 19:15 heures, sans public en visioconférence, pour contrer la propagation du COVID-19.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse  
Sarah McAlden, conseillère  
Chantal St-Martin, conseillère  
Patrice Boislard, conseiller  
Chantal Nault, conseillère  
Stéphane Gauthier, conseiller  
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

Les membres du conseil forment le quorum.

1. Entente de force de frappe avec Drummondville ;
2. Mise en vigueur de la couverture de l'assurance collective ;
3. Annulation des frais de retard pour les usagers de la bibliothèque ;
4. Programme d'aide à la voirie locale ;
5. Formation FQM – 2021 ;
6. Nomination des rues dans le Parc industriel.

**RÉSOLUTION 412.12.2020**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur proposition de Chantal St-Martin,  
Appuyé de Patrice Boilard,**

L'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 413.12.2020**

---

**ENTENTE DE FORCE DE FRAPPE AVEC DRUMMONDVILLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre d'entente de force de frappe et une offre transitoire du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 2021 de la part de la ville de Drummondville ;

**ATTENDU QUE** les deux offres ont été analysées ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham détient sa force de frappe ;

**Sur proposition de Sarah McAlden,  
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de refuser les deux offres soumises par la ville de Drummondville concernant la force de frappe ;

**QUE** les principes de l'entente présentement en vigueur continuent de s'appliquer pour Saint-Germain-de-Grantham.

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 414.12.2020**

---

#### **MISE EN VIGUEUR DE LA COUVERTURE DE L'ASSURANCE COLLECTIVE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre à moindre coût pour la couverture de l'assurance collective de la part de la compagnie « Sun Life » ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a signifié son désir de mettre fin à son contrat pour le régime collectif souscrit auprès de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ;

**ATTENDU QUE** cette décision a été signifiée à la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et sera effective dès l'acceptation et la mise en vigueur du nouveau contrat signé avec la Sun Life à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 ;

**Sur proposition de Chantal St-Martin,  
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'adhérer à la nouvelle couverture d'assurance collective de la compagnie « Sun Life » et que celle-ci entre en vigueur dès l'acceptation du contrat et à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 ;

**QUE** le conseil met fin au contrat pour le régime collectif souscrit auprès de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 415.12.2020**

---

#### **ANNULATION DES FRAIS DE RETARD POUR LES USAGERS DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**ATTENDU** la situation actuelle reliée au Covid-19 et les mesures qui en découlent ;

**ATTENDU QUE** la responsable de la bibliothèque recommande l'annulation des frais de retard et que l'autorisation du conseil municipal est nécessaire ;

**Sur proposition de Chantal St-Martin,  
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'autoriser l'annulation des frais de retard pour les volumes devant être rapportés après le 15 mars 2020, et ce, jusqu'à deux semaines après la réouverture complète de la bibliothèque ;

**QU'**une copie conforme de cette résolution soit envoyée au Réseau biblio du Centre-du-Québec.

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 416.12.2020**

---

#### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est unanimement résolu que le conseil de Saint-Germain-de-Grantham approuve les dépenses d'un montant de 41 407,86 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté.

## **RÉSOLUTION 417.12.2020**

---

### **FORMATION FQM – 2021**

**ATTENDU QUE** la FQM offre des formations à 50 % de rabais si les inscriptions ont lieu avant le 25 décembre 2020 ;

**Sur proposition de Sarah McAlden,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'inscrire madame la mairesse, Nathacha Tessier, aux formations suivantes, aux tarifs promotionnels (50 %) :

- Planification stratégique (nouvelle formule), le 11 février 2021, au coût de 170.00 \$ ;
- Communication avec les médias et les citoyens, les 25 et 26 février 2021, au coût de 220.00 \$ ;
- Les mécanismes de mise en commun : comment faire les bons choix, le 1<sup>er</sup> avril 2021, au coût de 170.00 \$ ;

**QUE** les frais d'inscription soient payés ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement sur présentation des pièces justificatives.

Adopté.

## **RÉSOLUTION 418.12.2020**

---

### **NOMINATION DES RUES DANS LE PARC INDUSTRIEL**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à la nomination de 2 rues dans son Parc Industriel situé dans le secteur Sud-Ouest de l'autoroute 20 ;

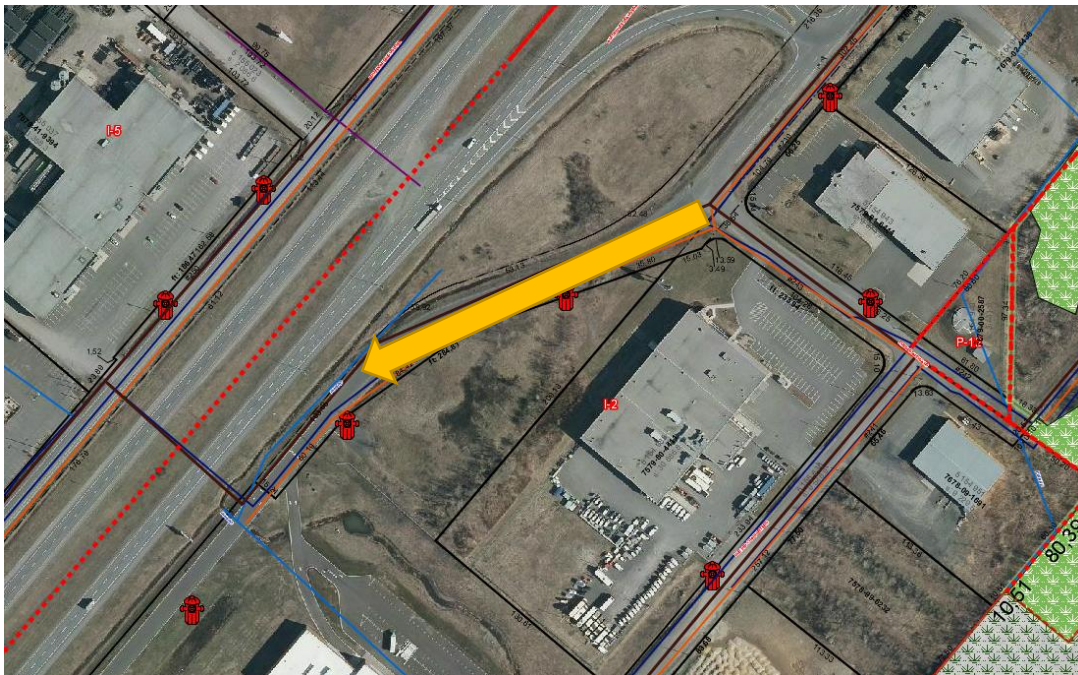
**ATTENDU QUE** l'entreprise Annexair avait adressé une demande afin que le bout de rue menant à leurs installations porte leur nom ;

**ATTENDU QUE** la rue du secteur industriel partant de la rue des Charpentiers jusqu'au 8<sup>e</sup> rang doit être développée ;

**Sur proposition de Sarah McAlden,  
Appuyé de Chantal St-Martin,**

Il est résolu de procéder aux nominations des rues comme suit :

Rue des Menuisiers devient rue Annexair à partir du coin de la rue des Artisans direction Nord-Ouest, après l'arrêt-stop, ne causant aucun inconvénient aux autres entreprises.





Le nom de la rue des Charpentiers continuera jusqu'au rang 8.



Adopté.

## **VARIA**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

---

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

---

Nathacha Tessier, mairesse

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,  
Appuyé de Chantal Nault**

L'assemblée est levée à 19 :33.

---

Nathacha Tessier  
Mairesse

---

Nathalie Lemoine  
Directrice générale